



Kemperlé Activités Subaquatiques

Association Loi 1901
Ecole de Plongée du Pays de QUIMPERLÉ
Inscrit à la F.F.E.S.S.M. sous le n° 03.29.0181
Agrément Ministère des Sports n° 29 S 1019
4, Avenue Pasteur
29300 QUIMPERLÉ

PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

L'an **deux mille dix-neuf**, le **quatorze septembre** à dix-huit heures trente, les membres de l'association

Kemperle Activités Subaquatiques

se sont réunis à la salle Isole au Coat-Kaër à QUIMPERLÉ (29), sur convocation de son Comité Directeur en date du 24 août deux mille dix-neuf.

52 adhérents étant présents ou représentés, la Présidente de séance déclare que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés (ci-annexé).

Etaient également présents :

Monsieur Gilles COCHARD président du CODEP 29,

M. Patrick TANGUY adjoint en charge des affaires sportives pour la commune de QUIMPERLÉ,

Mme Pascale MORIN adjointe déléguée à l'économie et aux ports pour la commune de CLOHARS CARNOËT.

Ont décliné :

M. Jean-Michel REDUREAU président du CIBPL,

Monsieur Michaël QUERNEZ et Monsieur Jacques JULOUX Maires respectivement des communes de QUIMPERLÉ et CLOHARS CARNOËT,

M. Pascal BOZEC vice-président en charge du tourisme et des Sports pour Quimperlé Communauté,

M. Jérôme LE BIGAUT adjoint délégué aux sports pour la commune de CLOHARS CARNOËT,

M. Guénael LE TOUZE, maître des ports pour la commune de CLOHARS CARNOËT,

M. Geoffroy GARGADENNEC directeur de l'Aquapaq.

L'assemblée est présidée par Madame Annie CAUFRIEZ en sa qualité de Présidente de l'Association.

Le secrétariat est assuré par Madame Pascale MARTIN BOURHIS.

La Présidente présente son rapport moral et le bilan de la saison 2018-2019 ainsi que les projets de la saison 2019-2020.

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA SAISON 2018-2019.

1. Adhésions

Le KAS compte 154 adhérents au total, répartis de la façon suivante :

- Plongée scaphandre : 58 adultes + 7 jeunes
29 plongeurs extérieurs en fréquentation estivale
- Apnée : 35
- Hockey subaquatique : 15 adultes + 10 jeunes

Adhésions à l'année (hors plongeurs extérieurs) : 125.

Moins d'adhésions à l'année pour la section plongée scaphandre (saison 2018/19 : 65 + 9 jeunes), compensé par l'augmentation des plongeurs de passage (+ 22).

Légère augmentation des apnéistes (+2).

Effectif stable pour la section hockey.

Répartition hommes/femmes sur la totalité des adhérents :

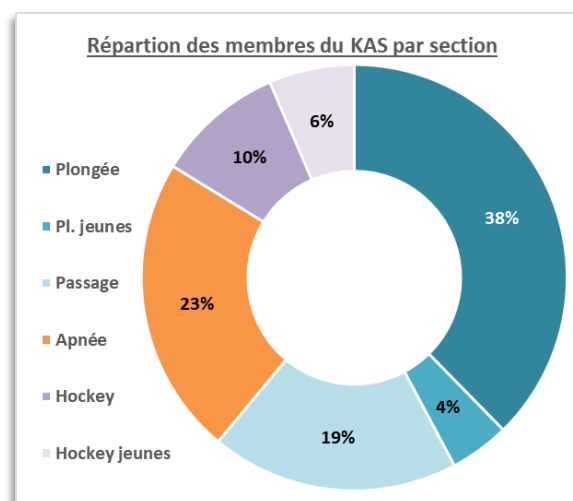
Hommes : 77 %

Femmes : 23 %

Localisation des adhérents à l'année :

Géographiquement les adhérents viennent de 22 communes différentes situées entre Concarneau, le centre Bretagne et Berné dans le Morbihan, Quimperlé étant la commune la plus représentée (29 adh.).

A elles seules, les communes de Quimperlé, Moëlan et Clohars-Carnoët représentent 56 % des adhésions.



2. Activités par section

Plongée scaphandre

Nombre de sorties au 31 août 2019 :

Nombre de plongées faites au cours de la saison : 409.

Nombre de plongeurs ayant participé aux plongées : 46.

Nombre de sorties :

- Plongées bateau : 30
- Plongées du bord : 10
- Plongées en carrière : 3

Tarifs des sorties bateau -> aucune augmentation cette année, pour rappel :

Section scaphandre : 15 € la sortie bateau à l'unité.

Forfait individuel 6 plongées : 75 €

Forfait familial 10 plongées : 100 €

Forfait plongées illimitées : 120 €

Autres sections et plongeurs extérieurs : 25 € la sortie bateau.

Formations

Niveau 1 : 9 stagiaires ont validé leur formation dont 1 en extérieur en cours d'année qui a cependant suivi le cursus PN1 du club jusqu'au bout.

Niveau 2 : 4 N2 validés par le club (dont 2 avaient débuté leur formation l'an passé), et 1 passerelle PADI. Un jeune plongeur a également validé son N2 en extérieur.

Niveau 3 : aucune formation validée cette saison.

Jeunes plongeurs

Section animée par Vincent BONNEROT et Stéphane TRIHINE.

La section réservée les années précédentes aux enfants de plongeurs scaphandre sera ouverte désormais aux enfants de tous les adhérents. Les parents devront obligatoirement être présents pendant toute la durée des séances en piscine.

Demande de Vincent, Stéphane et Hervé BOURHIS pour compléter les effectifs en proposant l'accès à la formation aux extérieurs dans le but de faire perdurer la section jeune. Pas de décision ce jour, la question sera remise à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité Directeur.

Apnée

Bonne dynamique lors des entraînements en piscine jusqu'au printemps, mais absence d'un grand nombre d'apnéistes à l'arrivée des « beaux jours » pour les joies de la pêche sous-marine. Bonne ambiance dans l'ensemble.

Section divisée en trois groupes cette année (initiation, perfectionnement et confirmé) pour des entraînements en apnée dynamique et apnée statique.

Un groupe supplémentaire le samedi ouvert principalement aux adolescents pour de entraînements en nage avec palmes et en apnée.

Création d'un groupe WhatsApp : une dizaine de chasseurs se sont régulièrement donnés RDV durant l'été pour pratiquer ensemble la chasse sous-marine.

Hockey subaquatique

Bonne ambiance et bon esprit d'équipe.

Signature d'une convention de partenariat avec l'UNSS du Lycée de Kerneuzec. Un groupe de lycéens viendra ainsi pratiquer le hockey une semaine sur deux à la piscine de Scaër.

3 à 4 joueurs devraient revenir compléter les équipes cette saison.

Compétitions 2018/2019

L'équipe senior a fini seconde des brassages et a pu ainsi accéder à la 1^{ère} division de Bretagne (poule A).
Compétition BPL poule A : l'équipe finit dixième et devra donc refaire les brassages cette saison.

L'équipe jeune minime a fini deuxième du championnat de Bretagne et s'est qualifiée pour le championnat de France où elle a terminé 9^{ème} sur 13 malgré un effectif réduit.

Formations

La section compte parmi ses membres un nouveau MEF1 (Moniteur Entraîneur Fédéral 1^{er} degré) ; Bravo à Ronan LE BRAS.

Nage avec palmes

Très bonne dynamique et régularité des nageurs sur toute la saison, groupe fidèle.

Sorties amicales en mer : groupe également assidu qui se retrouve le dimanche matin, le mercredi soir en été, et parfois pour des descentes de la Laïta.

3. Vie du Club

Sorties club

- WE Glénan les 25 et 26 mai organisé par René ALLAIN qui regrette le peu s'inscriptions, d'autant que les 5 plongeurs qui ont participé à cette sortie sont rentrés ravis de leur WE.
- WE à la fosse de Civaux les 12 et 13 janvier pour une douzaine d'apnéistes.
Une nouvelle session sera organisée les 16 et 17 novembre prochain.

Animations

Plusieurs animations ont été proposées aux adhérents au cours de la saison 2018/2019, dans un souci de rencontre et de convivialité :

- Journée nettoyage, rangement et réorganisation du local du Belair le 27 octobre.
- Soirée pâté-beaujolais le samedi 24 novembre au local du Belair.
- Galette des rois le samedi 26 janvier organisée cette année à la salle de réunion de l'Aquapaq, après la séance piscine.
- Repas club le samedi 18 mai au local du Belair : environ quarante personnes présentes, qui ont apprécié les araignées fraîchement pêchées ainsi que les himanthales à la crème préparées par Yvon pour accompagner les grillades.

Baptêmes plongée

Différentes séances de baptêmes ont été organisées en mer ou à l'Aquapaq de Quimperlé.

- Participation à la fête des sports avec une séance de baptêmes ouverte au public le 23 septembre à Doëlan.
- Participation à la soirée Aquazen à l'Aquapaq de Quimperlé le vendredi 22 mars.
- Participation à la fête de la mer et des littoraux le samedi 29 juin dernier au profit de la SNSM qui s'est ainsi vue remettre un chèque de 220 €.
- Organisation de baptêmes pour les associations « jeunes » de Quimperlé et Mellac (2 séances en piscine et 2 au port de Doëlan).
- 6 séances au centre de vacances de Beg Porz à Moëlan.
- 3 séances ouvertes au public au port de Doëlan, 2 ont été annulées faute de conditions favorables.

Travaux

- Les journées TIV ont été assurées les 15 et 16 février par une bonne équipe dynamique et dans la bonne humeur. Christian MAHO remercie à l'occasion tous les techniciens qui ont prêté main forte lors de cette journée. Entre 70 et 80 blocs ont été révisés en ½ journée.

Formations TIV : 25 et 26 janvier 2020.

Recyclage : 30 novembre 2019.

Christian rappelle que les recyclages sont obligatoires tous les cinq ans voire tous les deux ans pour les techniciens non actifs qui souhaitent conserver leur qualification.

- Identification des EPI : les masques (seuls équipements concernés à ce jour) ont tous été répertoriés, vérifiés et marqués.
- Chantier bateau : trois ½ journées de travaux ont été organisées pour des entretiens classiques (nettoyage et ponçage, antifouling, révision de pompe, filtre moteur...). D'autres entretiens ou révisions sont à prévoir notamment au niveau du moteur et du pont.
- Le compresseur a été réparé et fonctionne normalement. Une inspection des tampons reste à effectuer.

4. Bilan financier

COMPTÉ
EXPLOITATION
arrêté au
01 09 2019

Étiquettes de lignes	DEBIT	CREDIT	SOLDE
Cotisations	-6 220,03 €	20 537,00 €	14 316,97 €
Bateau	-4 799,48 €	5 616,00 €	816,52 €
Matériel de plongée	-7 741,11 €	8 031,77 €	290,66 €
Apnée-Hockey	-2 166,40 €	1 152,00 €	-1 014,40 €
Animation	-1 932,07 €	4 563,20 €	2 631,13 €
Communication	-117,02 €		-117,02 €
Secrétariat	-317,91 €		-317,91 €
Assurances	-1 430,38 €		-1 430,38 €
Divers	-672,86 €	568,81 €	-104,05 €
Subventions		1 178,00 €	1 178,00 €
Total général	-25 397,26 €	41 646,78 €	16 249,52 €

Valeur en compte :

- Compte chèque : 4 795,82 €
- Compte épargne : 69 644,07 €
- Caisse : 791,07 €
- Chèques en attente de dépôt : 365,00 €
- **Total** : **75 595,96 €**

Bilan financier de la saison 2018-2019 clôturé et adopté à l'unanimité, quittus est donné au trésorier.

1. Budget prévisionnel

Budget prévisionnel difficile à définir étant dépendant du vote qui doit avoir lieu en fin de séance pour le projet d'achat d'un nouveau bateau.

2. Activités intersaisons

Formations

- N1 : 25 personnes se sont montrées intéressées lors des forums des associations, mais seulement 5 d'entre elles se sont pour l'instant manifestées pour participer aux 3 séances de baptêmes qui seront organisées à Doëlan et à l'Aquapaq de Quimperlé.
- N2 et N3 : formation suivant les demandes.
- Formations RIFA (P) (A) : la présidente organisera un recyclage interne pour les adhérents qui le souhaitent.
- Formations apnée : un apnéiste doit finaliser sa formation initiateur apnée cette année et un autre son niveau « eau libre confirmé ».
- Formation CODEP Initiateur club, N4 et MF1 : inscriptions possibles directement auprès du Codep, en attente du calendrier.
Michael LE TOLLEC est intéressé par le N4.

Le club encourage les adhérents à poursuivre leurs formations notamment les « formations cadres » afin d'optimiser l'encadrement lors des sorties et de maintenir les capacités d'accueil du club.

3. Chantiers inter-saisons

Poursuite de l'aménagement du local

L'électricité devrait être remise aux normes cette année, les travaux seront organisés par la commune de Quimperlé qui met à la disposition du KAS le local du Belair.

Entretien bateau

Quelle que soit la décision des adhérents en ce qui concerne la projet d'achat d'un bateau neuf, l'entretien du Gwennili est à prévoir (nettoyage, révision moteur, peinture...).

4. Projets club

Développement de l'animation club

Animation bio et photo, description et cartographie des sites de plongée.

Amélioration de la gestion du matériel

Faire un inventaire exhaustif et définir un mode de fonctionnement partagé pour l'entretien.

Développement des relations interclubs

Proposer des sorties avec d'autres clubs de Bretagne et les recevoir.

Formation de pilotes

La formation de pilotes ne se résume pas à la conduite en mer, mais aussi à toutes les actions à mener avant et après la prise du bateau.

5. Tarifs - Inscriptions

Pas d'augmentation des tarifs pour cette saison.

- Licence FFESSM : Le club s'aligne sur les tarifs de la fédération.
 - Adultes : 40 €.
 - Jeunes plongeurs : 11 € pour les – de 12 ans
25 € pour les 12/- 16 ans

- Adhésion / cotisation :
 - Sections « apnée / hockey » : 90 €
 - Section « scaphandre » : 130 €
 - Réduction 16/- 18 ans : 15 €
 - Sections « jeunes » : 55 €

- Formations plongée :
 - Niveau 1 : 130 €
 - Niveaux 2 et 3 : 250 €

Modification des fiches d'inscription : des informations ont été ajoutées concernant les certificats médicaux, les assurances optionnelles, le fonctionnement du club notamment en ce qui concerne les entraînements en piscine. Pascale MARTIN précise que les modifications ont été faites suite aux différentes remarques ou demandes des adhérents et souligne l'importance de l'implication de tous dans le fonctionnement associatif du club.

6. Projet bateau

Rappel des attentes déjà présentées lors de l'Assemblée Générale de 2018 :

- Faciliter l'utilisation du bateau,
- Améliorer le confort à bord,
- Vitesse de croisière 20 nds,
- Réduire le coût d'utilisation (consommation/entretiens),
- Réduire le temps des sorties plongée,
- Maintenir l'attractivité du KAS.

Historique du projet :

- Lancement d'une première commission bateau en 2015, suite aux avertissements du responsable bateau sur le vieillissement du Gwennili,
- Attente de financement (fonds propres) entre 2015 et 2018,
- Accord des adhérents à l'AG 2018 pour le remplacement du Gwennili,
- Constitution d'une nouvelle commission bateau (appel aux volontaires via le blog du KAS),
- 6 réunions de la commission,
- Essai d'un bateau de 8m80 à Concarneau (constructeur Amares),
- Essai d'un bateau de 10m à Brest (constructeur Bord A Bord),
- Choix bateau intermédiaire de 9m par Bord A Bord : le Pixsea 900,
- Validation du choix de la commission par le Comité Directeur,
- Vote des adhérents pour accord en fin de séance de l'AG 2019

Stéphane TRIHINE et Hervé BOURHIS dévoilent aux adhérents présents le modèle choisi par la commission et validé par le CD, ainsi que les données techniques du bateau. Tableaux comparatifs à l'appui, ils démontrent également que l'acquisition du Pixsea 900 n'entraînera pas d'augmentation du prix des sorties bateau.

Tableau technique du bateau PixSea 900 :

PixSea 900	
Longueur	9,00
Largeur	3,10
Poids	~2200
Moteur	300 cv
TE	0,35
franc bord	0,80
Nb plongeurs	20

Insubmersible

Options à l'étude :

- Fermeture du poste de pilotage (sécurisation de l'électronique, rangements supplémentaires...)
- Installation d'une potence de relevage (aide aux personnes en difficulté, positionnement d'une gueuse d'apnée...),
- Motorisation plus puissante.

Aucun engagement ne sera signé avec le constructeur sans que tous les choix techniques n'aient été validés par le Comité Directeur et la commission bateau.

Coût du bateau 103 000 € clé en main.

Mode de Financement : fonds propres pour les deux premiers tiers, prêt sur 7 ans pour le dernier. Gilles COCHARD le président du Codep conseille de voter un accord de principe pour le budget. Après discussion avec les adhérents présents à l'AG, le budget maximum suivant options s'élèvera à 115 000 €.

Les raisons d'un prêt :

- Conserver 10 à 12 000 € pour le fonctionnement du club,
- Ne pas être tributaire de la vente du Gwennili,
- Garantir la faisabilité du projet indépendamment des subventions demandées,
- Montrer aux investisseurs l'engagement du club dans la durée,
- Avoir la possibilité de remboursements anticipés si les finances du club le permettent.

Sur la base de 30 000 € empruntés, et en prenant en compte seulement 50 % de la recette actuelle (en admettant que les effectifs puissent diminuer de moitié), le club pourrait envisager s'il le souhaite un remboursement anticipé au bout de 2 ou 3 ans.

Les actions à mener pour réduire le prêt :

- Vente du Gwennili : 10 à 20 000 €,
- Demandes de subventions : 4 à 6 000 €
- Recherches de sponsors
- Actions commerciales / animations (loto...)
- Actions d'été (accueil de clubs extérieurs, formations, baptêmes...) : 3 000 €

Demandes de subventions : une première demande de subvention sera déposée à la mairie de Quimperlé et une deuxième au Conseil Départemental.

Patrick TANGUY adjoint aux sports pour la commune de Quimperlé précise que la mairie a d'ores et déjà donné son accord pour accompagner le projet. Sans remettre en question la subvention classique obtenue chaque année, une subvention exceptionnelle sera discutée et votée en janvier prochain. Il est à prévoir que le Conseil Départemental s'aligne sur l'aide accordée par la mairie.

Vote des adhérents présents et représentés pour le lancement du projet.

Engagement sur le modèle et sur le lancement du projet tel que présenté :

Pour l'achat du Pixsea 900 moyennant un budget de 115 000 € maximum suivant options et un financement par fonds propres et prêt sur 7 ans :

- Votes « pour » : 44
- Votes « contre » : 6
- Abstentions : 2

Lancement du projet adopté à la majorité des voix.

7. Questions diverses - informations

- Au cours de l'Assemblée, Pascal PELLEN a souhaité expliquer les raisons de sa démission du CD. Il déplore la mauvaise ambiance qui y règne depuis quelques temps et estime ne pas être écouté notamment lorsque des décisions sont à prendre. En réponse, la présidente souligne que des discussions ont été organisées afin d'apaiser les choses mais qu'effectivement des efforts doivent être faits de part et d'autre, et qu'en ce qui concerne les prises de décisions, s'il est difficile d'obtenir l'approbation de tous, elles ont néanmoins toujours été adoptées à la majorité des voix.
La présidente rappelle également qu'en ce qui concerne le projet bateau, une annonce avait été publiée sur le blog invitant tous les adhérents qui le souhaitaient à participer à la commission chargée du projet afin notamment de décider du modèle et de discuter du financement.
- Deux postes vacants étaient à pourvoir au Comité Directeur.
Seules deux personnes ont fait acte de candidature : Philippe BURBAN et Michaël LE TOLLEC.
Election des deux candidats à main levée, à la majorité des voix.
- Reprise des entraînements piscine le mercredi 18 septembre 2019.
- Prochaine réunion du Comité Directeur pour désigner les membres du bureau et les différents postes le lundi 16/09/2019 à 20h15 au local du Belair à Quimperlé.

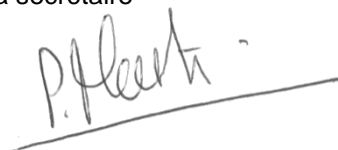
Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à vingt et une heures trente.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la Présidente et la secrétaire.

La Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Pelletier', written over a light grey rectangular background.

La secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Pelletier', written over a light grey rectangular background.